



ATTESTATION DE DISTRIBUTION D'UN BAC A PUCE

Je soussigné(e),

Nom ou Raison Sociale :

Prénom :

Particulier

Collectif

Entreprise

Locataire

Association

Résidence secondaire

Propriétaire

Administration

N° de téléphone :

Courriel :

Coordonnées du logement :

Adresse :

Commune :

Construction nouvelle

Habitation existante

Dotation du bac à puce :

Volume du bac concerné : 140 L 360 L 660 L

Code à barres : (numéro de puce)

Code à barres : (numéro de puce)

Bac 1

Bac 2

Numéro du bac 1 : _____

Numéro du bac 2 : _____

Dotation d'un bac 240 litres Collecte Sélective contre paiement de 40 € TTC par chèque.

Dotation d'un badge n° :

INFORMATIONS IMPORTANTES

Le bac à puce est et reste la propriété de la collectivité. Son usage est strictement réservé aux ordures ménagères.

Le bac est placé sous la responsabilité de l'utilisateur qui s'engage à le rentrer après chaque collecte. Son lavage doit être régulier.

En cas de déménagement, de vol ou de dégradation, vous êtes priés d'en informer immédiatement la communauté de Communes du Pays de la Zorn.

Atteste avoir :

Reçu en main propre,

Pour servir et valoir ce que de droit

Le/...../ 20.....

Signature